

-K.D-

TERRITOIRE DE RUHENERI

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI

RUANDA-URUNDI GEBIED

Ruhengeri , le 17 janvier 1956.-
, de

(1) N° 161/PE. 3

RECOMMANDÉ

Ref. n° :

Annexe :

Bijlage

Objet

Voorwerp

A Monsieur DEVISSCHER, Agent Territorial

à

NYANZA

Indemnité de brousse.

K.343.4.j.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous renvoyer vos déclarations de créance pour journées de brousse du 1er et 2ème semestre. Le paiement des indemnités 2 semestre devant se faire contre acquit sur les bordereaux destinés au Finances, les sommes dues doivent être payées à Nyanza.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.-

L'Administrateur de Territoire, A.d'ARIAN.,
p.o.

LE COMPTABLE TERRITORIAL.,

L. SCHMIT.,



Ruhengeri



12358